



N°1

SEPTEMBRE 2026

JOURNAL SEMESTRIEL

Le Casseuillais

LE JOURNAL DE NOTRE COMMUNE



*Vivre ensemble
à Casseuil*

Ensemble, construisons aujourd'hui le Casseuil de demain.



Chères Casseuillaises, chers Casseuillais,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente ce premier numéro du « **Casseuillais** », **le journal de notre commune**.

Quelques mois après l'installation du nouveau Conseil municipal, ce journal marque une nouvelle étape de communication dans la vie de Casseuil. Nous avons souhaité créer un support simple, accessible à tous, qui vous permette de suivre régulièrement les actions de la commune, les projets en cours, les événements et toutes les informations utiles à votre quotidien.

Depuis notre prise de fonctions, l'équipe municipale s'est mise au travail avec une volonté claire : **agir avec sérieux, proximité et transparence**. Créer du lien social, entretenir nos routes et nos bâtiments, préserver notre patrimoine, accompagner les personnes les plus fragiles, soutenir nos associations, améliorer l'information des habitants et préparer les projets de demain font partie des missions que nous avons engagées.

Nous savons aussi que la gestion d'une commune comme la nôtre demande de faire des choix. Nous voulons avancer avec méthode, en privilégiant les solutions utiles et réalistes, tout en veillant à préserver les finances communales. Chaque projet devra répondre à un besoin réel et contribuer à améliorer durablement notre cadre de vie.

Mais une commune ne se construit pas uniquement à la Mairie. Elle vit grâce à ses habitants, ses associations, ses bénévoles, ses artisans et à toutes celles et ceux qui, par leur engagement quotidien, créent du lien et font vivre Casseuil.

Ce journal sera donc aussi **le reflet de cette vie locale**. Notre volonté est de vous informer régulièrement, de vous expliquer les décisions prises et de rendre compte du travail accompli.

Je souhaite également vous faire part d'une évolution importante de ma situation personnelle. Pour des raisons familiales, j'ai rejoint mon épouse, mutée à Djibouti pour une durée de trois ans. Cet éloignement géographique est désormais incompatible avec la présence et la disponibilité qu'exigent les responsabilités de maire. Dans ces conditions, il ne m'est plus possible de continuer à les exercer comme je considère qu'elles doivent l'être.

Cette situation ne change rien à mon attachement à Casseuil ni à la confiance que j'accorde à l'équipe municipale pour poursuivre le travail engagé. Je forme le vœu que notre commune demeure vivante, solidaire, accueillante et fière de son identité, tout en préparant sereinement son avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture.

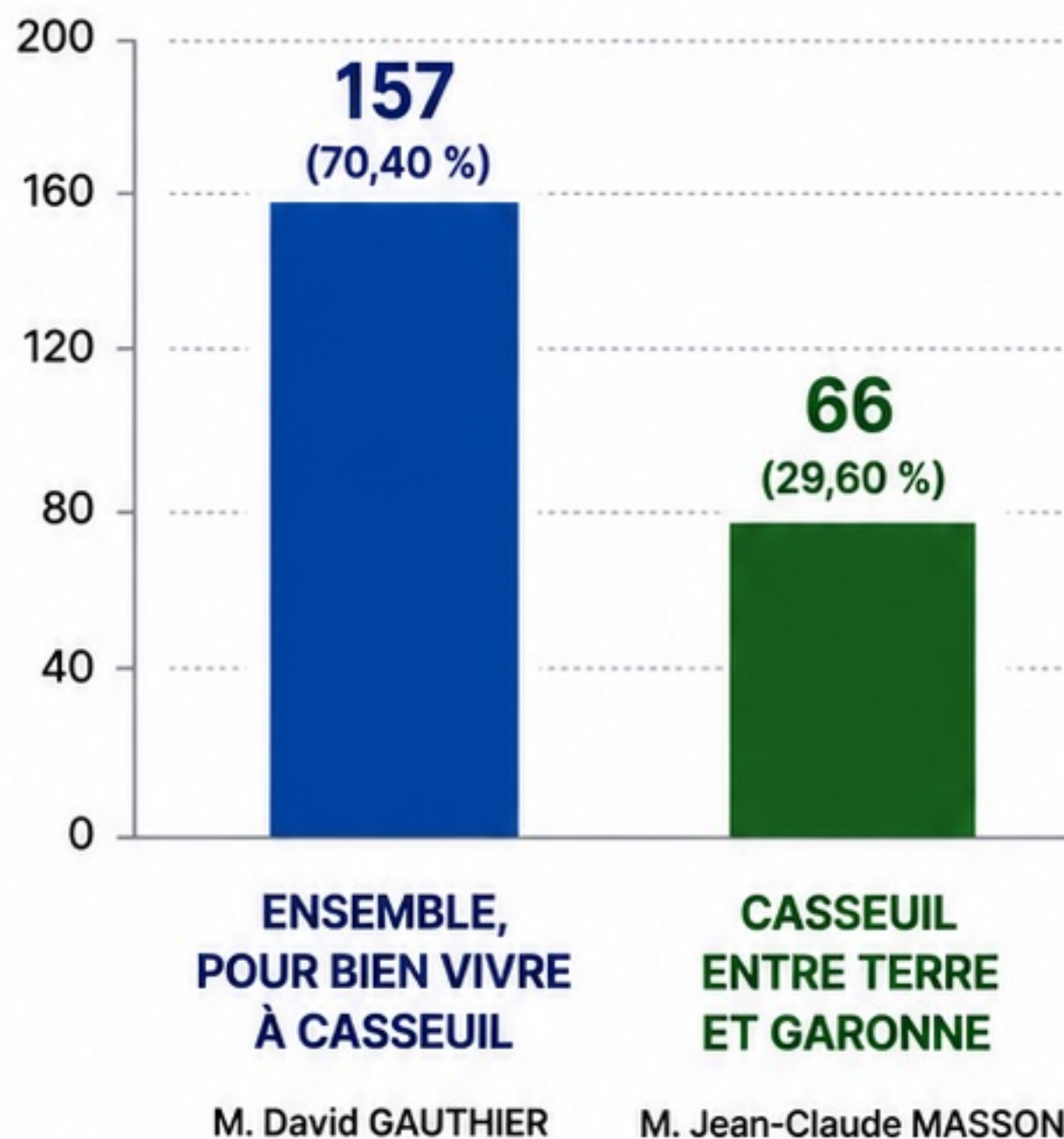


David GAUTHIER

Maire de Casseuil

RÉSULTATS DES LISTES

223 voix exprimées (100 %)



RÉPARTITION DES VOIX EXPRIMÉES



LA PARTICIPATION



INSCRITS

294



VOTANTS

226
(76,87 %)

ABSTENTIONS

68
(23,13 %)BULLETINS
BLANCS3
(1,02 %)BULLETINS
NULS0
(0,00 %)SUFFRAGES
EXPRIMÉS223
(75,85 %)

RÉPARTITION DES 11 SIÈGES

POUR BIEN VIVRE À CASSEUIL

10 SIÈGES



11 SIÈGES AU TOTAL

CASSEUIL ENTRE TERRE
ET GARONNE

1 SIÈGE



Merci à toutes les Casseuillaises et à tous les Casseuillais
qui se sont déplacés pour participer à la vie démocratique de notre commune.



MAIRE
David
GAUTHIER



1^{ER} ADJOINTE
Marie-Christine
DARNAUZAN



2^{EF} ADJOINT
Jean-Yves
ARMISEN

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Mylène LEROY
Conseillère municipale



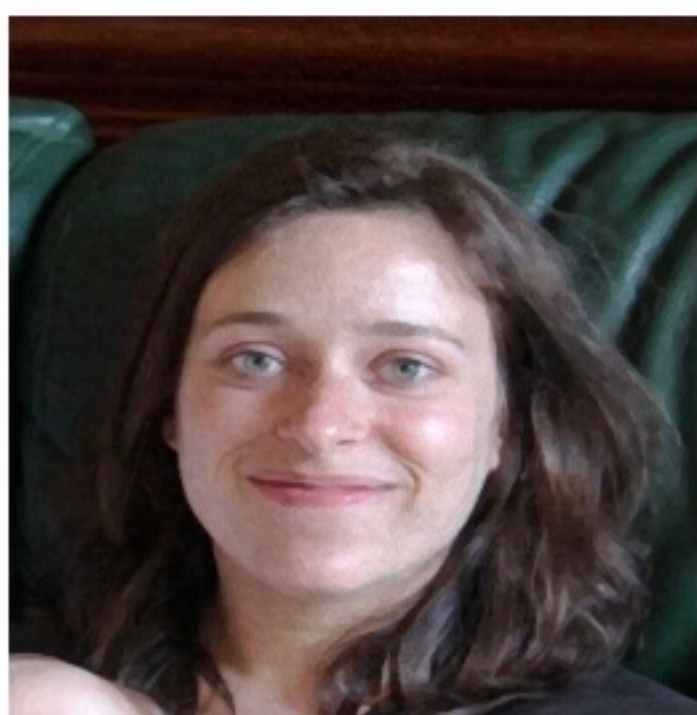
Christophe LABADIE
Conseiller municipal



Laëtitia MARMOTIN
Conseillère municipale



Sébastien BIDAURY
Conseiller municipal



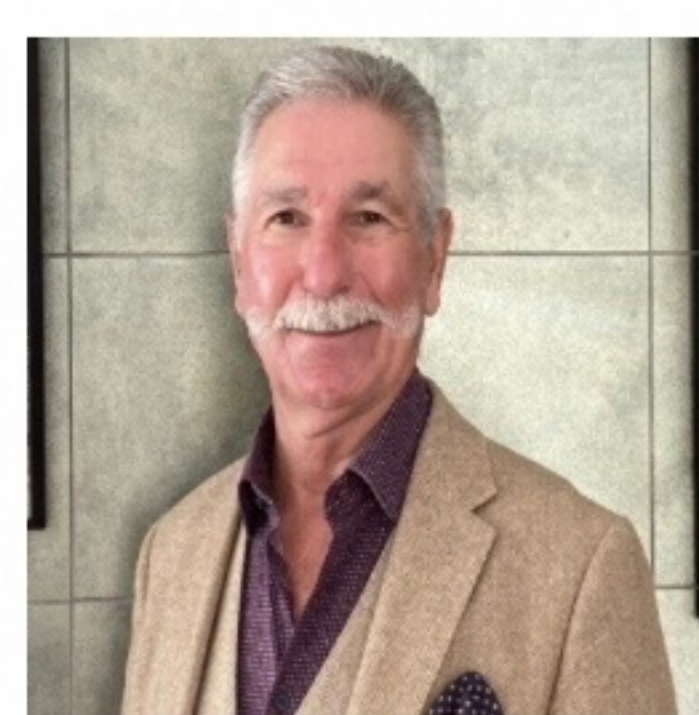
Adélaïde LAROCHE
Conseillère municipale



Trécy NETO
Conseillère municipale



Romain AVEZOU
Conseiller municipal



Jean-Claude MASSON
Conseiller municipal

Installation du nouveau Conseil municipal Samedi 21 mars 2026

À la suite des élections municipales du 15 mars 2026, le nouveau Conseil municipal s'est réuni le samedi 21 mars afin d'élire le maire et les adjoints.

Cette première séance a marqué le début officiel du mandat, dans une ambiance conviviale et constructive, en présence des élus et de plusieurs habitants.



Pour travailler efficacement et dans l'intérêt de tous,
le Conseil municipal s'organise en commissions.

Chaque commission est pilotée par un élu référent,
accompagné d'un suppléant.



URBANISME – PATRIMOINE

- **Référente :**
Adélaïde **LAROCHE**
- **Suppléante :**
Mylène **LEROY**



VOIRIE – TRAVAUX – BÂTIMENT

- **Référent :**
Jean-Yves **ARMISEN**
- **Suppléant :**
Sébastien **BIDAURY**



FINANCES – BUDGET

- **Référent :**
David **GAUTHIER**
- **Suppléante :**
Christine **DARNAUZAN**



ASSOCIATIONS – CULTURE

- **Référent :**
Christophe **LABADIE**
- **Suppléants :**
Laëtitia **MARMOTIN**
Romain **AVEZOU**



SOLIDARITÉ

- **Référente :**
Christine **DARNAUZAN**
- **Suppléante :**
Laëtitia **MARMOTIN**



COMMUNICATION

- **Référente :**
Adélaïde **LAROCHE**
- **Suppléante :**
Trécy **NETO**

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI

La commune s'est réunie à l'occasion de la cérémonie commémorative du **8 mai**, un moment solennel de recueillement et de mémoire.

Élus, habitants et représentants des associations patriotiques étaient présents pour rendre hommage à celles et ceux qui ont œuvré pour la paix et ne jamais oublier les événements de notre histoire.

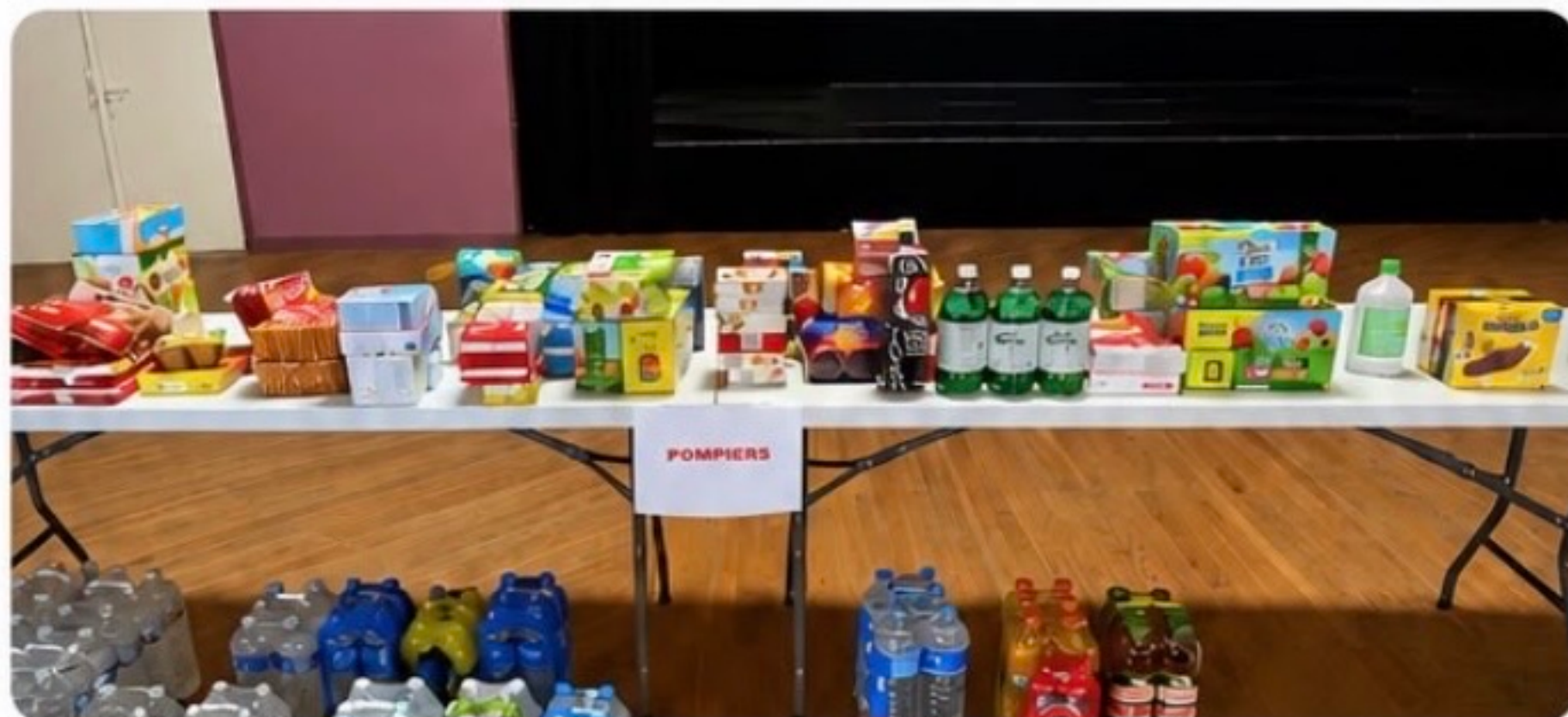


UNE BELLE MOBILISATION POUR SOUTENIR LES SAPEURS-POMPIERS ET LES SINISTRÉS

Une collecte solidaire a été organisée afin de soutenir les sapeurs-pompiers et venir en aide aux personnes touchées par les sinistres.

Les habitants ont répondu présents en faisant don de produits alimentaires, de boissons et de produits de première nécessité.

Cette mobilisation témoigne de la générosité, de la solidarité et de l'entraide qui font vivre notre commune.



Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette action et contribué à cette belle chaîne de solidarité.

Plan canicule : une commune attentive aux plus vulnérables

Lors des épisodes de fortes chaleurs, la commune renforce sa vigilance et son accompagnement auprès des personnes les plus vulnérables.

Nous vous avons fait parvenir un document national ainsi qu'un flyer rappelant les précautions à prendre en période de canicule : **bien s'hydrater, rester au frais, éviter les efforts physiques et être attentif aux personnes isolées.**

La commune a également mis en place un **registre des personnes vulnérables**, afin de pouvoir prendre régulièrement de leurs nouvelles lors des périodes d'alerte et de s'assurer que tout va bien.



Vous souhaitez faire partie de cette liste ?

Vous pouvez simplement vous signaler auprès de la mairie. Cette inscription permet de bénéficier d'une attention particulière lors des épisodes de fortes chaleurs.



**Afin de mieux anticiper
et organiser notre action,**
un plan canicule a également été mis en place au niveau communal.



La solidarité, c'est aussi veiller les uns sur les autres.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour toute question ou pour signaler une personne qui pourrait avoir besoin d'une attention particulière.

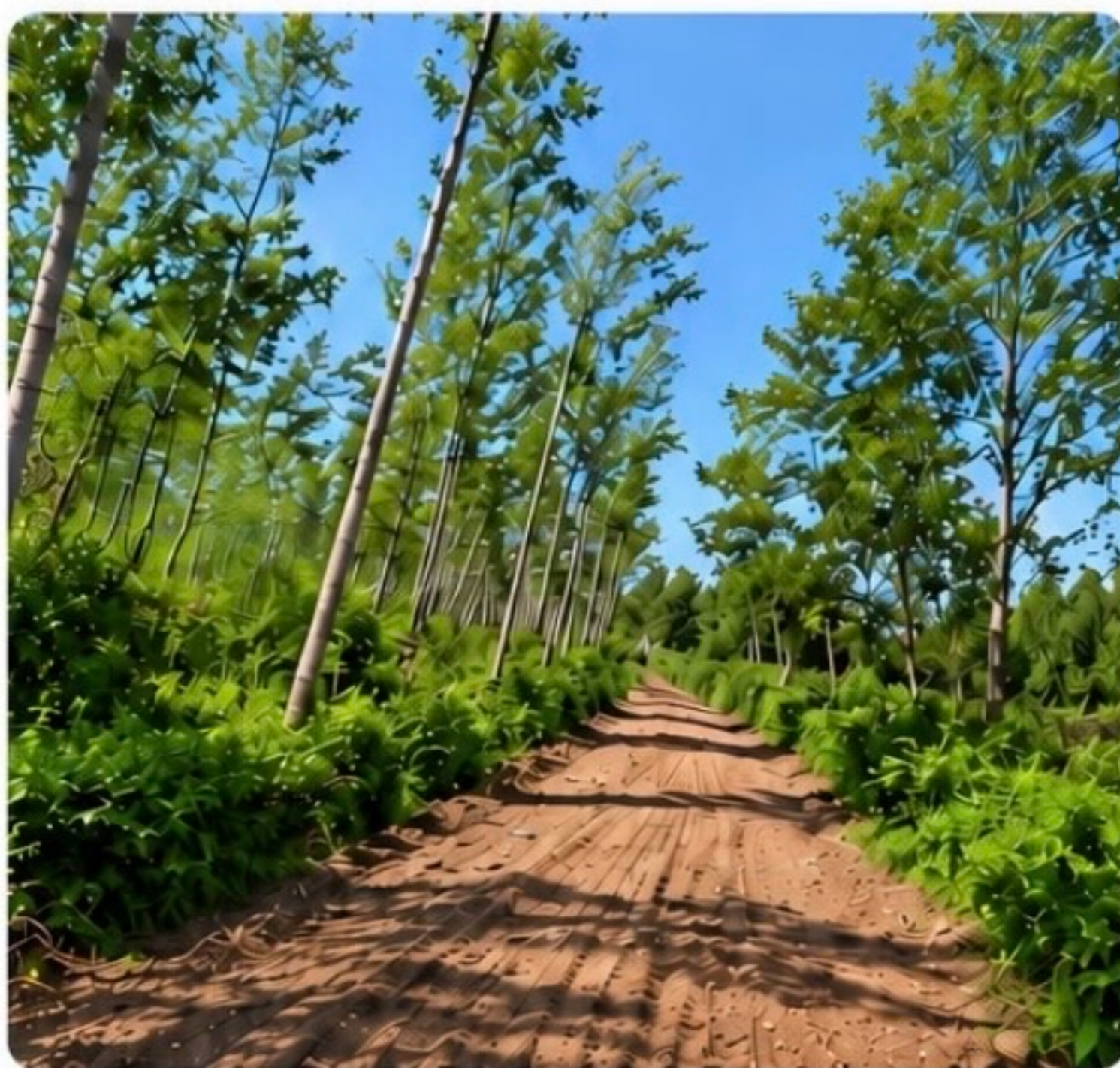


**La commune reste aux côtés de tous,
avec une attention particulière pour les plus fragiles.
Ensemble, prenons soin les uns des autres.**

Entretien et amélioration de nos chemins ruraux

Des travaux de nettoyage et de remise en état des chemins ruraux ont été réalisés au niveau de **l'île de Casseuil**, sur près de **3 kilomètres**. Ces interventions permettent d'améliorer l'accès et la circulation sur ces voies, tout en assurant leur entretien régulier.

Par ailleurs, des travaux de voirie sont prévus **courant septembre sur l'ensemble de la commune**. Ils porteront notamment sur le traitement des dégradations ponctuelles de la chaussée.



Le « point à temps »

est une technique d'entretien routier qui consiste à réparer rapidement et localement les petits défauts de la chaussée (nids-de-poule, fissures ou dégradations superficielles).

Cette intervention contribue à préserver les routes et à éviter que les dégradations ne s'aggravent.



La commune poursuit ainsi ses efforts pour maintenir des voies de circulation propres, praticables et sécurisées pour tous.

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

*Témoin de notre histoire
et de notre identité*

L'église Saint-Pierre est le plus ancien édifice religieux de Casseuil. Ses origines remontent au XII^e siècle, comme en témoignent son clocher carré de style roman et l'épaisseur de ses murs.

Au fil des siècles, l'édifice a connu de nombreuses transformations. Agrandie et remaniée, l'église a conservé son clocher roman surmonté, à la fin du XIX^e siècle, d'une flèche polygonale de style gothique qui lui confère aujourd'hui sa silhouette caractéristique.

À l'intérieur, l'église recèle un trésor patrimonial exceptionnel : une fresque gallo-romaine fragmentaire, réemployée dans la sacristie. Représentant un décor d'entrelacs et de motifs végétaux d'une grande finesse, cette œuvre constitue un témoignage rare de l'occupation antique de notre territoire.

Cette fresque a été classée Monument historique au titre objet par arrêté du 2 septembre 1908.

Par son ancienneté, son architecture et la richesse de son histoire, l'église Saint-Pierre fait partie intégrante de notre patrimoine communal. Préservons-la ensemble et transmettons cet héritage aux générations futures.



RENDEZ-VOUS POUR LA JOURNÉE DU PATRIMOINE LE 19 SEPTEMBRE

À l'occasion de la Journée du Patrimoine, nous aurons le plaisir de vous ouvrir les portes de notre église **le matin**.

Venez découvrir ou redécouvrir ce joyau de notre patrimoine local lors de visites guidées tout au long de la matinée.

Visites guidées à 10h, 10h30, 11h, 11h30 et 12h



*Restez informés,
où que vous soyez !*

Un **site Internet** et une **application mobile** pour suivre facilement l'actualité de votre commune et accéder à toutes les informations utiles.

TOUTE L'ACTUALITÉ DE CASSEUIL À PORTÉE DE MAIN !



Les **actualités** de la commune en temps réel



Les **informations pratiques** et les démarches administratives



L'**agenda des événements** et la vie locale



Les **alertes et notifications** directement sur votre téléphone



Les **services municipaux**



Les **contacts** et coordonnées utiles



*Toute
la commune
dans votre
poche !*



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION INTRA-MUROS CASSEUIL !

Restez informé et recevez directement les informations importantes de votre commune.



VOUS N'AVEZ PAS INTERNET ?

Pas de souci !

Les informations de la commune vous sont toujours envoyées par courrier.

Si vous souhaitez recevoir l'actualité communale au format papier, il vous suffit de communiquer votre adresse postale à la mairie.

Restez informé, autrement !



ACCÉDEZ AU SITE INTERNET

Recherchez « **Mairie de Casseuil** » sur Google, puis cliquez sur le bouton « Site Web » dans la fiche de la mairie.



Mairie de Casseuil



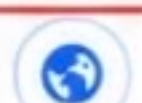
Hôtel de ville à Casseuil - Ouvert



Appeler



Itinéraire



Site Web



Partager



ARTISANS, COMMERÇANTS, AUTO-ENTREPRENEURS

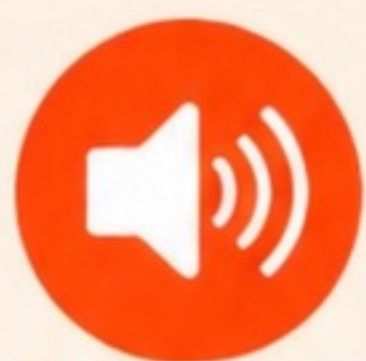
Faites-vous connaître !

Vous êtes artisan, commerçant ou auto-entrepreneur à **Casseuil** ?

Faites-vous recenser auprès de la mairie afin de pouvoir présenter votre activité sur Intra-Muros et sur le site Internet de la commune.

Ensemble, faisons vivre nos acteurs locaux !

Des informations pour votre quotidien



NUISANCES ET BRUITS DE VOISINAGE

Je respecte mes voisins

Un arrêté préfectoral du 22 avril 2016 relatif aux bruits de voisinage en Gironde autorise l'utilisation d'appareils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) aux horaires suivants :

- **Les jours ouvrables** : 8h30 – 12h00 / 14h30 – 19h30
- **Le samedi** : 9h00 – 12h00 / 15h00 – 19h00
- **Le dimanche et jours fériés** : 10h00 – 12h00



PROPRETÉ

Je garde ma commune propre

Je ramasse les déjections de mon chien

L'arrêté municipal du 23 mai 1979 interdit de laisser les chiens accomplir leurs besoins naturels sur la voie publique et les espaces verts. Chaque propriétaire est responsable de son chien et de ses agissements. Les déjections peuvent véhiculer des maladies : ayez sur vous des petits sachets canisac disponibles gratuitement à la mairie.

Je trie mes déchets

Je jette mes emballages dans la poubelle, les autres ne sont pas là pour ramasser mes déchets !

Il n'est pas concevable de jeter les déchets par terre. Pensez aux personnes qui vivent dans la commune ! Videz vos poches, cendriers et autres débris dans vos poubelles. Jeter un papier sur la voie publique est passible d'une amende de 35 euros.

Je dépose mes bouteilles aux Heures autorisées

Le dépôt de bouteilles dans les conteneurs en verre est réglementé et autorisé de 7h à 20h tous les jours.



! Le dépôt sauvage est passible d'une amende allant de 150 à 1 500 euros, ainsi que les réparations.



ANIMAUX

Je suis responsable



Mon chien aboie ?

Un chien bien éduqué n'aboie pas en continu. Il existe plusieurs solutions : dressage, collier anti-aboiement... afin d'éviter des troubles de voisinage.



Chien en laisse

Pour la sécurité de tous et la tranquillité de chacun, merci de tenir votre chien en laisse sur la voie publique et dans les espaces publics.



Chien perdu ou retrouvé

Toute personne ayant perdu ou trouvé un chien est priée de bien vouloir contacter la mairie.

Merci pour votre civisme !



SÉCURITÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE

Je circule et je stationne en toute sécurité

Débordement de la végétation

Pour des raisons de sécurité, chaque propriétaire doit élaguer régulièrement la végétation provenant de sa propriété qui empiète sur le domaine public et qui atteint les lignes téléphoniques ou masque les panneaux de signalisation. Le code de la voirie routière précise que toute personne ayant laissé pousser des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier est susceptible d'être verbalisée par une contravention de 5e classe (amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros).

Stationnement des véhicules

Veillez à ne pas gêner la circulation et à respecter les règles du code de la route. Un véhicule ne doit pas stationner à moins de 5 mètres d'un passage piéton et ne doit pas stationner plus de 7 jours sans bouger au risque d'être verbalisé et enlevé par la fourrière.

Je ne fais pas n'importe quoi avec mon scooter

Le port du casque est obligatoire. Les trottoirs sont à usage uniquement piétons. Un véhicule deux roues motorisé qui franchit ou circule sur le trottoir est passible d'une amende de 135 euros.



Des contacts essentiels pour vous accompagner !

La mairie de Casseuil et ses partenaires restent à votre service pour faciliter votre quotidien.

À vos côtés au quotidien !



MAIRIE DE CASSEUIL

91 route le Roc, 33190 Casseuil
05 56 71 10 50
mairie.mairiedecasseuil@orange.fr
Horaires d'ouverture :
Mardi : 13h00 – 18h00
Vendredi : 09h00 – 12h00



SAMU

Aide médicale urgente



15

Urgence médicale
24h/24 et 7j/7



POMPIERS



18

Incendie, accident,
secours à personnes
24h/24 et 7j/7



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

GENDARMERIE NATIONALE



17

Sécurité, troubles
à l'ordre public
24h/24 et 7j/7



Gendarmerie de La Réole

1 bis Av. du Mahon, 33190 La Réole

05 56 71 70 80

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 08h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00



SOGEDO

Eau potable – Urgence



05 56 63 06 56

Dépannage
24h/24 et 7j/7

33 – Agence de Saint-Macaire
48, Rue Burdeau, 33490 Saint-Macaire
st-macaire@sogedo.fr

Du lundi au vendredi
8h00 – 12h00
et 13h30 – 17h30



VEOLIA

Assainissement – Urgence

VEOLIA



09 69 32 35 29

Appel gratuit
depuis un fixe
ou un portable
24h/24 et 7j/7



EDF

Électricité – Urgence



09 72 67 50 33

Dépannage
24h/24 et 7j/7



CDC SUD GIRONDE



1 rue Rosa Bonheur
33190 La Réole



05 56 71 71 55



contact@reolaisensudgironde.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 8h30 – 12h30 et 13h30 – 17h00

Le vendredi : 8h30 – 12h30 et 13h30 – 16h00



CLIC DE LA RÉOLE

Centre Local d'Information
et de Coordination



Pl. Saint-Michel, 33190 La Réole



05 56 61 53 10



clic@reolaisensudgironde.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h00 – 12h30



DÉCHÈTERIE DE LA RÉOLE



6 Rue André Citroën, 33190 La Réole



05 57 84 00 20

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi :

09h00 – 12h00 et 13h00 – 17h00

Fermée les dimanches et jours fériés

Les moments qui comptent

Nous partageons avec vous les grands moments de la vie des Casseuillaises et des Casseuillais.



*Une commune
au fil de la vie*



NAISSANCES

*Bienvenue aux
nouveaux petits
Casseuillais !*



31 janvier 2026 : **LINARÈS** Mia

1^{er} mars 2026 : **LEGRAND-TREMY** Soëly-Aurélié-Virginie

8 août 2026 : **MONTAGNER** Lucie



*Que la vie leur
apporte bonheur
et sérénité !*



MARIAGES

*Tous nos vœux
de bonheur
aux mariés !*

5 septembre 2026 : **HUDIER** Maddly
& **ARZUR** Ludovic



*Que cette
nouvelle étape
soit remplie
de bonheur !*



DÉCÈS

*Nous adressons
nos sincères condoléances
aux familles et aux
proches.*

2 mars 2026 : **PHILIP de LABORIE**
(Christiane Marie Aline Elisa), 78 ans

3 mai 2026 : **DALLET** épouse **PEYVERGES**
(Jeanne Alfreda Germaine), 95 ans

20 mai 2026 : **LESCURE** née **BOULIN**
(Yvette-Armelle), 94 ans



*Le souvenir
demeure dans
nos cœurs.*

À vos agendas ! Voici les prochains rendez-vous à ne pas manquer.



JOURNÉE DU PATRIMOINE

SAMEDI

19
SEPT.

À cette occasion, l'église sera ouverte le matin. Visites guidées à 10h, 10h30, 11h, 11h30 et 12h.

Profitez-en pour découvrir ou redécouvrir notre patrimoine !



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

MERCREDI

11
NOV.

Rendez-vous à **11h30** au Monument aux Morts.

Cérémonie commémorative en hommage aux « Morts pour la France ».

À l'issue de la cérémonie : vin d'honneur à la mairie.



GOÛTER DE NOËL

SAMEDI

19
DÉC.

Un après-midi convivial autour d'un goûter de Noël offert aux enfants de la commune.



VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL ET PRÉSENTATION DES NOUVEAUX HABITANTS

SAMEDI

16
JANV.

Le maire et l'ensemble du conseil municipal vous adresseront leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

À cette occasion, les nouveaux habitants seront accueillis et présentés.



AGENDA ASSOCIATIF

Des associations dynamiques pour une commune vivante !



CAFÉ ASSOCIATIF



Salle culturelle



De **15h à 21h**



Jeux de société

Venez partager un moment convivial au Café Associatif. Échanger et créer du lien entre habitants, petits et grands sont les bienvenus ! Venez seul, en famille ou entre amis, dans une ambiance chaleureuse.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS



VENDREDI

18
SEPT.

VENDREDI

16
OCT.

VENDREDI

20
NOV.

VENDREDI

18
DÉC.

COMITÉS DES FÊTES



Des animations tout au long de l'année pour petite et grande !



PROCHAINS RENDEZ-VOUS

SAMEDI

17
OCT.

SOIRÉE KARAOKÉ

Venez chanter et passer un bon moment !



SAMEDI

7
NOV.

SOIRÉE CÉLIBATAIRES

Rencontres et convivialité au programme !



SAMEDI

12
& **13**
DÉC.

BOURSE AUX JOUETS ET ARBRE DE NOËL



Dépôt / vente de jouets le samedi.
Arbre de Noël pour les enfants le dimanche après-midi.



Ces dates sont susceptibles de changer.

Pensez à consulter régulièrement le site internet de la commune et l'application IntraMuros pour connaître les dernières informations.

Restons connectés !





Le Conseil Municipal

remercie chaleureusement
tous les habitants pour **leur confiance**
et leur soutien.

Le nouveau conseil municipal
prend ses marques.

Merci également pour **votre patience**
dans cette période de transition.

Ensemble, pour un territoire vivant !

